

Report du concours de Technicien en Chef de Police Technique et Scientifique

Alors que l'examen professionnel pour l'accès au grade de Technicien en Chef de PTS devait se dérouler dans quelques jours, un simple télégramme sans explication claire annonce le report à une date ultérieure.

NOUS AVONS IMMÉDIATEMENT INTERROGÉ L'ADMINISTRATION ET LA SURPRISE EST DE TAILLE : LE MINISTÈRE DES FINANCES, BERCY N'A PAS SIGNÉ L'AUTORISATION BUDGÉTAIRE POUR L'ORGANISATION DE CE CONCOURS!



Il est inadmissible de constater le peu d'importance accordée à la gestion et à la carrière des personnels scientifiques de leur part, qui plus est pour un concours ouvert au titre de l'année 2017.

Ce document se trouve certainement au même endroit que celui qui concerne le taux de promotion des ASPTS que nous attendons toujours !

Nous avons également contacté la DRCPN afin qu'elle prenne en considération le remboursement des frais de transports et de logement que vous avez pu engager par avance dans ce cadre.

BURE AU NATIONAL

52 rue de Dunkerque 75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20 Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

Il est clair que vous ne devez pas subir les manquements de l'administration à ses obligations .

Le SNAPATSI défend vos intérêts!